

4 conseils pour faire fructifier votre argent pendant la retraite

Tirez le meilleur parti possible de votre régime d'épargne-retraite.

Par Dominique J. Favreau

Blogueur en finances personnelles

Pour vous assurer de tirer le maximum de votre épargne, voici quelques recommandations du directeur services-conseils, marché de l'épargne FlexiFonds, François Lincourt.

Source : <https://www.fondsftq.com/fr-ca/particuliers/epargne-positive/4-conseils-fructifier-votre-argent-pendant-la-retraite>

01 Investissez et diversifiez

Sachez que si le rendement de votre épargne est inférieur à l'inflation, vous vous appauvrissez. Vous devriez donc viser un rendement supérieur ou égal à cette dernière.

Plusieurs produits financiers existent. L'important, c'est de diversifier son portefeuille. Le bon vieil adage qui dit de ne pas mettre tous nos oeufs dans le même panier devrait vous inspirer. Diversifier ses actifs, c'est profiter de la performance de ceux qui fluctuent, tout en diminuant le risque de perte financière grâce à ceux qui sont stables. Par exemple, les fonds négociés en bourse (FNB) sont une option. De plus, les [fonds communs de placement](#) peuvent être une bonne manière de diversifier le risque. À titre d'exemple, les produits FlexiFonds sont adaptés à trois profils d'investisseurs différents pour que votre tolérance au risque soit respectée. La diversification des portefeuilles varie d'un fonds à l'autre, mais chacun conserve 30 % d'action du Fonds afin de soutenir encore plus l'économie québécoise!

À la retraite, le fait de [consolider tous vos comptes](#) libres d'impôt dans un seul REER ou FERR et de regrouper tous les comptes imposables peut permettre un avantage sur le rendement de votre portefeuille de retraite.

02 Limitez les frais

Calculez le montant à sortir et à quel moment le faire afin d'éviter de [payer trop d'impôt](#). Par exemple, vous partez en croisière pendant 3 mois cet hiver et vous n'aviez pas prévu cette dépense. Devriez-vous sortir ce montant avant ou après le 31 décembre? Parlez-en à un planificateur financier, un CPA ou un fiscaliste, qui vous conseillera en tenant compte notamment de votre palier d'imposition, etc.

03 Prévoyez... l'imprévu

Un imprévu est si vite arrivé! Que ce soit une maladie, un divorce ou un décès, prévoyez simplement un coussin de sécurité.

Saviez-vous que si votre compagnon décède et que tous vos comptes courants sont conjoints, l'argent qu'ils contiennent pourrait être bloqué jusqu'à ce que la succession soit réglée? Organisez-vous à l'avance. Personne n'est à l'abri d'un accident. Prévoyez aussi les procurations nécessaires. Par exemple, imaginez que votre conjoint se casse la jambe et ne puisse donc pas se déplacer. Une procuration bancaire vous permettra de vous occuper de ses dossiers et de faire ses paiements.

Faites faire votre [testament](#) Attention, ce lien ouvrira un nouvel onglet. Il n'est jamais trop tard pour le réviser ou le préparer. Pensez, également, au mandat de protection en cas d'incapacité. Ce n'est pas très agréable à faire, certes, mais au moins ce sera prêt si, un jour, vous deviez désigner une personne pour prendre soin de vous et de l'administration de vos biens.

04 Optez pour un spécialiste des finances personnelles

Le beau-frère qui s'improvise expert en finance n'est peut-être pas votre meilleure option! Un bon spécialiste devrait vous éclairer tout en respectant votre profil d'investisseur. Il y a plusieurs types de spécialistes et d'endroits où les trouver. En voici une liste :

- **Les conseillers des institutions financières (banques, caisses)** – Les conseillers ont un salaire de base et ils peuvent toucher une commission sur la vente des produits financiers.
- **Les conseillers indépendants** – Ces derniers font des placements pour vous, mais ils sont souvent payés à la commission. Qui dit commission dit placements qui vous coûtent plus cher.
- **Les courtiers en valeurs mobilières** – Certains demandent d'investir un minimum de 250 000 \$ et, avec ce montant-là, votre compte sera l'un des plus petits comptes clients. Sachant que d'autres placent 10 M\$ et plus, les courtiers auront-ils du temps pour vous?
- **Les planificateurs financiers à honoraires** – Ils sont plus rares et travaillent un peu comme les conseillers indépendants. Ils gèrent vos placements en échange de frais d'honoraires.

La solution miracle n'existe pas! Ce qui importe, à la retraite, c'est de ne jamais perdre le fil de vos finances. N'hésitez pas à demander conseil à un expert afin qu'il puisse vous aider en cas d'imprévu. Il pourra aussi optimiser votre argent afin que vous puissiez profiter longtemps de votre retraite.